

1- Cartographie initiale (pré-cotech 2) de positionnement « fin » des PdC sur le territoire départemental

Genèse de la carte :

Cette cartographie correspond aux résultats bruts de maillage du territoire départemental de la Meurthe-et-Moselle par le modèle d'optimisation du placement des IRVE développé par SIA Partners. Le principe du modèle est d'identifier des zones intéressantes pour y déployer des IRVE. Pour cela, le territoire est découpé en hexagones (de 300m de rayon environ) et le modèle calcule pour chacun de ces hexagones un score d'attractivité (plus le score d'un hexagone est élevé, plus celui-ci est intéressant pour y implanter des PdC) basé sur différents critères (voir Figure 1).

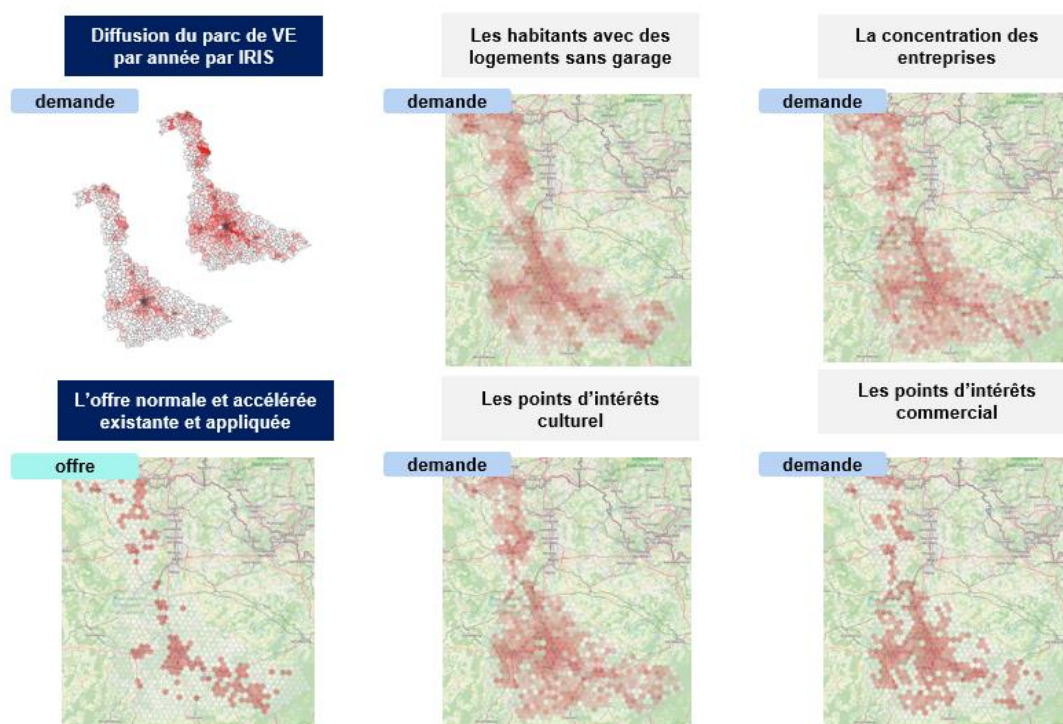


Figure 1 : Critères utilisés par le modèle pour calculer l'attractivité des hexagones.

Le modèle travaille de façon itérative : il calcule les scores de chaque hexagone puis recherche l'hexagone avec le meilleur score pour y placer un certain nombre de PdC (correspondant à l'écart entre l'offre de recharge existante et le besoin de charge estimé). Il recalcule ensuite les scores pour tous les hexagones en tenant compte des nouveaux PdC placés pour trouver le prochain emplacement le plus intéressant.

A titre d'exemple :

Les points d'intérêt commercial peuvent être : des supermarchés, des centres commerciaux, des restaurants, etc.)

Les points d'intérêt culturels peuvent être : des cinémas, des musées, des installations sportives, des salles de spectacles, etc.

Les données sources utilisées pour chacun de ces critères sont majoritairement des données issues de l'INSEE, de la base SIREN (pour les entreprises) et d'OpenStreetMap. Cela permet d'obtenir une

première vision théorique d'un maillage potentiel du territoire, qui constitue **un point de départ sur lequel travailler en concertation**, afin de le faire évoluer grâce à votre connaissance terrain de vos territoires respectifs : cette proposition de maillage n'est en rien une version définitive, elle est à voir comme une version de travail.

Objectif de travail sur cette carte :

L'objectif de cette carte est de discuter et challenger les zones potentielles pré-identifiées par le modèle pour y déployer des IRVE afin d'affiner les emplacements possibles de déploiement :

- Les zones identifiées par le modèle vous paraissent-elles effectivement pertinentes pour y implanter des IRVE ?
- N'existe-t-il pas à proximité de ces zones des emplacements plus intéressants encore pour y implanter les IRVE ? (Par exemple : déplacer un hexagone au bout de la rue, ou dans la rue parallèle serait plus pertinent, etc.)

Les volumes de PdC associés à chaque hexagone ne sont pas à challenger, car ceux-ci correspondent aux volumes initiaux estimés par le modèle **avant le cotech 2**. Ils sont plutôt à considérer à titre informatif pour juger de l'importance des hexagones (plus la valeur sera grande plus l'hexagone est jugé intéressant par le modèle, car concentrant un fort besoin).

Lien vers la cartographie WebSIG de positionnement des IRVE :

<https://www.arcgis.com/apps/dashboards/4bde363f8ee843f884862e6ed49edd0f>

2 - Cartographie révisée (post-cotech 2) des besoins en PdC des communes

Genèse de la carte :

Cette carte présente les besoins prospectifs de déploiement de PdC normaux et rapides sur chaque commune du territoire. Elle est issue des résultats de l'atelier de concertation sur les besoins en PdC réalisé lors du Cotech 2 et des diverses contributions qui ont pu être remontées par les participants (lors du cotech ou par la suite via le formulaire de contribution).

Objectif de travail sur cette carte :

L'objectif de cette carte est de débattre et faire évoluer les volumes de PdC (combien de PdC normaux ? combien de PdC rapide ?) de chaque commune au regard de votre connaissance du territoire : les volumes présentés sont-ils suffisants ? surestimés ? sous-estimés ? quelle serait la bonne quantité de PdC ?

Lien vers la cartographie WebSIG de besoins en PdC :

<https://www.arcgis.com/apps/dashboards/d2fae7787e6441b29f786b86ec184bbb>